Informations de base

2002/2014(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Situation de l'économie européenne, rapport préparatoire sur les grandes orientations des politiques économiques **Subject** 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Economique et monétaire	TRENTIN Bruno (PSE)	21/11/2001

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2414	2002-03-05

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/01/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/02/2002	Vote en commission		Résumé
26/02/2002	Dépôt du rapport de la commission	A5-0062/2002	
05/03/2002	Débat au Conseil		
13/03/2002	Débat en plénière		
14/03/2002	Décision du Parlement	T5-0124/2002	Résumé
14/03/2002	Fin de la procédure au Parlement		
27/02/2003	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2014(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP P.F.

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/5/15683

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0062/2002	26/02/2002	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0124/2002 JO C 047 27.02.2003, p. 0419-0587 E	14/03/2002	Résumé

Situation de l'économie européenne, rapport préparatoire sur les grandes orientations des politiques économiques

2002/2014(INI) - 14/03/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport d'initiative de M. Bruno TRENTIN (PSE, I) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). La résolution du Parlement souligne l'importance de l'application des recommandations annuelles de politique économique qui contribuent à une vaste coordination des politiques économiques européennes.